

**Introduction**

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale s'amorce le processus de décolonisation en Asie et en Afrique. On distingue deux (2) types de décolonisation : la décolonisation pacifique et la décolonisation violente.

**I- La décolonisation pacifique**

La décolonisation pacifique est celle qui s'est effectuée après des négociations entre les puissances coloniales et les mouvements indépendantistes. C'est le cas de l'Inde en Asie et de l'Afrique noire française en Afrique.

**1- En Asie : l'Inde**

La volonté d'indépendance est ancienne en Inde. Le parti du Congrès de Gandhi et Nehru, qui lutte pour l'obtenir en recourant à la non-violence, a été fondé en 1886. En 1942, il réaffirme, par la résolution « Quit Indian ! » (Quittez l'Inde !), cette volonté d'indépendance.

À la fin de la deuxième guerre mondiale, la Grande-Bretagne est favorable à l'indépendance. Cependant, le processus de décolonisation est retardé à cause de l'antagonisme entre les communautés hindou et musulmane. Alors que le parti du Congrès à majorité hindoue souhaite que l'Inde forme un seul Etat, la Ligue musulmane d'Ali Jinnah réclame plutôt la « partition » religieuse et politique du pays. Les incidents entre ces deux communautés deviennent de plus en plus violents en août 1946 et dégénèrent en une véritable guerre civile. En 1947, Lord Mountbatten (nouveau Vice-roi des Indes), accepte le partage du pays en deux Etats indépendants : l'Union indienne à majorité hindouiste à l'Est et le Pakistan à majorité musulmane à l'Ouest. Ce qui aboutit à l'indépendance du Pakistan le 14 août 1947, et celle de l'Inde le 15 août 1947. Cette séparation de l'Inde provoque des déplacements des populations et des massacres (1 million de morts). C'est ainsi que Gandhi, qui prêche la tolérance entre les communautés, est assassiné par des extrémistes hindouistes en janvier 1948.

**2- En Afrique : l'Afrique noire française**

L'Afrique noire française comprend les colonies de l'AOF (Afrique occidentale française) et celles de l'AEF (Afrique équatoriale française), le Cameroun et le Togo. Le processus de décolonisation s'est fait en quatre étapes : l'Union française, la loi-cadre, la Communauté franco-africaine et l'Indépendance.

- **l'Union française (1946)** : c'est une intégration dans le cadre de l'Union française organisée par la Constitution de 1946. Des députés africains représentent les diverses colonies à l'Assemblée nationale française tandis qu'un effort important est effectué en matière de développement économique et social ;

- **la loi-cadre (1956)** : c'est une préparation à l'autonomie interne avec la loi-cadre de Gaston Defferre de 1956, prévoyant pour chaque territoire colonial d'Afrique noire une Assemblée élue et un gouvernement responsable devant elle ;

- **Communauté franco-africaine (1958)**: c'est une perspective de coopération dans le cadre de la Communauté créée par la Constitution de 1958 regroupant la France et les Etats d'Afrique noire qui acceptent d'y entrer à la suite de référendum organisé dans chacun d'entre eux le 28 septembre 1958 ;

- **Indépendance (1960)** : proclamation de l'indépendance générale en 1960.

## **II-La décolonisation violente**

La décolonisation violente est celle qui s'est déroulée à la suite d'une guerre d'indépendance meurtrière. C'est le cas de l'Indochine en Asie et de l'Algérie en Afrique.

### **1-En Asie : l'Indochine**

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'Indochine française regroupe cinq (5) provinces : le Laos, le Cambodge, le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine. Les trois dernières forment aujourd'hui le Vietnam.

Durant leur occupation de l'Indochine, les Japonais ont encouragé les sentiments antifrançais. En 1941, le communiste Hô Chi Minh fonde le Front Uni pour l'indépendance du Vietnam ou Vietminh. En septembre 1945, il proclame l'indépendance de la République démocratique du Vietnam (RDV). La France réagit en envoyant des troupes commandées par le général Leclerc, qui reprend le contrôle de la Cochinchine à la fin de 1945. En mars 1946, la France signe un accord avec le Vietnam, le reconnaissant comme un « Etat libre » mais au sein de l'Union française. Cependant, face à l'agitation qu'entraîne ce durcissement, les Français bombardent le port d'Haïphong (novembre 1946). Le mois suivant, en représailles, des Européens sont massacrés à Hanoï : c'est le début de la guerre d'Indochine qui dure huit ans.

Après la défaite française de Diên Bien Phu (mai 1954), les accords de Genève (Suisse) accordent l'indépendance au Laos, au Cambodge et au Vietnam en juillet 1954.

### **2-En Afrique : l'Algérie**

Depuis 1930, l'Algérie est une colonie française de peuplement. Dans la nuit 31 octobre 1954 (la Toussaint), les nationalistes algériens organisent les attentats surtout en Kabylie dans les Aurès. Ils attaquent les bâtiments publics, des assassinats des colons isolés. En 1954, le Front

de libération nationale (FLN) déclenche une vague d'attentats pour revendiquer l'indépendance de l'Algérie.

La France refuse de céder mais annonce des réformes. Il en résulte un interminable conflit marqué de massacres d'Européens de la part du FLN, de répression et même de tortures de la part de l'armée française. Le pays baigne dans le sang. En France, les gouvernements se succèdent (Guy Mollet, Pierre Mendès, Faure) et renforcent des contingents en Algérie, mais en vain.

En 1958, le retour du général de Gaulle au pouvoir favorise la reprise des négociations avec le FLN, malgré le mécontentement de certains français en Algérie. Leur colère se traduit par le coup de force manqué des généraux en avril 1961 et par des attentats de l'Organisation de l'armée secrète (OAS). Les accords d'Evian (sud de la France) signés en mars 1962, aboutissent à l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962.

### **Conclusion**

La décolonisation en Asie et en Afrique a revêtu deux (2) formes : l'une pacifique et l'autre violente.